

Sur convocation du Maire en date du 6 janvier 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis le 12 janvier 2017 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

**SONT PRESENTS** : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRÉ, Marie-Odile DEFREERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Claude VINCENT

**ABSENTS EXCUSES** : Philippe RETOURNARD (pouvoir donné à Jean-Luc CHARTON), Robert LAURAIN (pouvoir donné à Frédéric CHAMPAGNE)

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE** : Claudine JOFFROY

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

**Point n°1 : Approbation comptes rendus des conseils municipaux des 1<sup>er</sup> et 13 décembre 2016**

Les deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

**Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption**

Une maison impasse de Gugnéchamp vendue 210.000,00 €.

Une maison rue des Ormes vendue 233.000,00 €.

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption pour ces deux biens.

**Point n°3 : Adhésion à la convention « médecine préventive » du Centre de Gestion des Vosges**

Il convient d'adhérer à la convention élaborée par le Centre de Gestion des Vosges pour le service de médecine préventive qui auparavant était assuré par la MSA. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à cette adhésion.

**Point n°4 : Modification règlement de la Salle des Fêtes et de la Maison Polyvalente**

Lors de la location des salles, une caution est demandée aux locataires mais qui parfois se révèle être insuffisante en cas de dégâts. C'est pourquoi, il est nécessaire de revoir leur montant. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer les cautions des locations comme suit :

Maison polyvalente : 300 € pour tout type de location

Salle des fêtes : 500 € pour tout type de location.

**Point n°5 : Contribution communale au SDIS**

La contribution au SDIS pour 2017 s'élève à 39.283 €. Une augmentation de 877 € par rapport à celle de 2016.

Le Conseil Municipal est favorable à cette contribution.

**Point n°6 : Avis sur installation classée**

La société AGRI GN VOGES SAS a déposé un projet de mise en service d'une unité de méthanisation sur la commune de Girancourt. Le préfet a prescrit une enquête publique également auprès de certaines communes dont Darnieulles.

Le Conseil Municipal prend acte de ce projet et ajoutera quelques remarques apportées par un conseiller municipal dans la délibération.

### **Point n°7 : Soumission au régime forestier**

La commune s'est porté acquéreur de deux parcelles forestières ZK 59 et 60 Derrière le Beha pour une superficie totale de 65a 15ca. Après avoir reçu l'acte de vente du notaire, le Maire propose au Conseil Municipal de soumettre cette parcelle au régime forestier afin que l'ONF s'occupe de son exploitation. Ce que le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **Point n°8 : Terrain rue des Sapins**

En application de la réserve ER7 du PLU, la commune se rend acquéreur de 154 m<sup>2</sup> rue des sapins le long de la rue pour un prix de 6.000 € auprès d'un riverain. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte à venir.

### ***Informations et questions diverses***

Végétalisation du cimetière et place de la fête : un devis a été réalisé par l'entreprise TISSERANT Paysage d'un montant de 5.078,25 € TTC. Une réunion de la commission aura lieu avant l'élaboration du budget.

Demande de dérogation : les parents d'un enfant en garde chez une nounou à Uxegney souhaiteraient obtenir une dérogation pour scolariser leur enfant à Uxegney. Le maire refuse cette demande tant que des frais de fonctionnement seront demandés aux communes de résidence.

Illuminations de Noël : des remarques ont été formulées à propos des illuminations de Noël sur la commune. Une réunion de commission aura lieu avant l'élaboration du budget.

Encadrement des NAP : il reste insuffisant lorsqu'un intervenant est absent et de ce fait une annonce a été réalisée à Pole Emploi pour rechercher deux personnes possédant le BAFA.

Nouvelle CAE : le 5 janvier a eu lieu l'élection du Président et des 15 vice-présidents. Monsieur Michel HEINRICH est le président de cette nouvelle communauté d'agglomération comptant 116.000 habitants.

Vélo à assistance électrique : une aide de 200 € a été octroyée à un habitant de Darnieulles pour l'acquisition d'un vélo électrique

Taux de subvention du Département : pour 2017, Darnieulles bénéficie d'un taux unique de 11%

Lots de nettoyage : auront lieu dans les parcelles 8b Le Petit Beha, 26 La Petite Forêt, 29 et 30 La Grande Forêt.

Verglas sur la RD36, territoire de Darnieulles : des plaques de verglas se forment sur la chaussée et a été signalé au Département. Une signalisation adéquate sera mise en place.

Dépose des illuminations : ce chantier est placé « aux intempéries »

Jubilé sacerdotal de l'Abbé LAMBOLEZ : 60 ans de sacerdoce le 23 avril 2017 à 10h30 en l'église de Gigney suivi d'un repas à l'espace Cours d'Epinal

Machine à affranchir : elle sera changée car la norme postale PMAC est supprimée. Modèle équivalent de dernière génération sans changement de notre contrat de location-entretien.

Avis de classement : une plainte avait été déposée pour un dépôt d'ordures mais classée sans suite par le Procureur de la République

Salon Planète et Energies : du 27 au 30 janvier. Des invitations gratuites sont distribuées.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le 2 février à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h00.